DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

Verdict

QUEBEC, 23—A l'enquête tenue sur le cadavre de M. P. Portugais, le jury a rendu un verdict déclarant que le défunt était mort à la suite de l'ingestion d'une certaine quantite d'acide muriatique qu'il a prise par mégarde.

L'honorable juge Routhier

QUEBEC, 23—Il est rumeur que le juge Routhier a été fait comte romain.

Chemin de Témiscouata

QUEBEC, 23—Une assemblée des actionnaires de la compagnie du chemin de fer Témiscouata a eu lieu hier en cette ville. Les anciens directeurs ont été réelus et ont décidé d'ouvrir le chemin au trafic vers le premier de juillet.

Ecroulement d'un pont

GRENVILLE, 23—Le pont de fer en construction à l'embouchure de la rivière Rouge, s'est écroulé pendant que les hommes y travaillaient. Plusieurs de ces derniers ont été blessés grièvement. C'est par une espèce de miracle s'il n'y eut point de pertes de vie. On croit que le dernier dégel est la cause de cet accident, vû que le pont temporaire était bâti sur la glace.

Contestation de Montmorency

QUEBEC, 23—Dans la cause au sujet de l'élection de Montmorency entre Pouliot et Desjardins, les objections préliminaires ont été plaidées par M. Jules Tessier, pour le demandeur, et M. Belleau pour le défendeur. La cause a été prise en délibéré par Son Honneur le juge Caron.

Inondation

SAINT JEAN, 23—Les récentes pluies et le doux temps ont fait gonfler le lit des rivières, ce qui a produit déjà des inondations sur les chemins de fer du Nouveau-Brunswick.

Cadavre retrouvé

SAINT-JEAN, 23—Le cadavre d'un ingénieur noyé durant l'hiver dans la rivière Oromocto, fut remorqué aujourd'hui à la surface et a été repêché.

Enquête

GRAVENHURST, Ont., 23—Le train qui est venu en collision ici, a passé la nuit à enlever ce qui obstruait la voie. Les deux corps qu'on a retirés de dessous les débris ont été soumis à l'inspection du coroner. Tous les passagers du train ont été examinés au sujet de la catastrophe, vers les trois heures ce matin. La faute paraît reposer sur le conducteur Glassford qui, dit-on, n'a pas suivi des ordres spéciaux. Aussitôt qu'il fut hors du train, il s'empressa, dit-on, de se rendre à Orillia, prétextant une recherche de medecins. A l'heure qu'il est, on l'a conduit avec l'ingénieur Foster en prison, ou il doit attendre son procès.

Comédie législative

HALIFAX, 23—Les résolutions de la conférence interprovinciale de Quebec ont été adoptées par un vote de 22 contre 11 après la plus grande farce qui se soit jamais accomplie dans aucun théâtre de cinquième ordre. Le gouvernement compte trente un partisans sur les trente sept membres de la législature. Le premier ministre Fielding proposa l'adoption des résolutions dans un discours de deux heures consécutives. Lorsqu'il termina, quelqu'un cria : "Question." Il était 6 heures précises, et chacun s'attendait à une séance de nuit. Le premier ministre Fielding était pour un moment occupé à répondre à une question d'un de ses partisans lorsque quelques farceurs s'exclamèrent : "Division ! division !" Un moment après l'Orateur mit la question aux voix, et avant que personne ne se rendit compte de ce qui se faisait, un faible "oui" a été suivi d'une clameur de "non," et l'on appela alors la division. Le procureur-général Langley cria : "Arrêtez ! arrêtez !" mais il était trop tard, les noms étaient déja enregistrés.

Le parti ministériel se trouva paralysé et abasourdi. En moins d'une minute, sans discussion et par conséquent sans connaissance détaillée de la question la majorité libérale avait gobé les résolutions de Quebec. Les députés qui avaient préparé depuis un mois, des discours pour cette occasion, sont furieux de cette déconvenue. Le plus comique de cette scène est que M. Fielding esquissa seulement la question dans son discours réservant plusieurs points qui devaient être développés par ses collègues, MM. Longley et McGillivray. L'opposition s'amuse grandement de la figure ridicule qu'a faite le gouvernement en cette affaire. Trois partisans ministériels ont voté avec l'opposition.

ETATS-UNIS

Un mécréant

ROCHESTER, N. Y., 23—Le chef de police Cook, de Paris, Ontario, est venu hier avec tous les papiers requis pour emmener avec lui John Gilbert, accusé d'avoir attaqué un enfant du nom de Blake avec l'intention de le tuer. Gilbert s'est enfui dans cette ville, après son méfait et a été arrêté et mis en prison. Le chef de police est parti hier avec son prisonnier.

Présidence des Etats-Unis

NEW-YORK, 23—Une dépêche spéciale de Washington au *Mail* et à l'*Express* dit : "B. F. Jones président du comité national républicain, dit qu'il considère que M. Blaine est absolument hors de concours pour la candidature à la prochaine élection présidentielle des Etats Unis. Aucune candidature acceptable ne s'offre en ce moment au choix du comité républicain."

Décès

WASHINGTON, 23—Le juge en chef White est décédé ce matin, à 6 heures, d'une inflammation d'intestins. Son état n'était pas considéré comme précaire, et sa mort, qui n'était pas appréhendée, a cause une grande sensation dans toute la ville.

Meurtre et suicide

SAN FRANCISCO, 23 — A Calistoga, la semaine dernière, un nommé Leopold Bizzini s'est querellé avec sa femme qu'il tua. Après ce crime, Bizzini s'est suicidé.

Le juge en chef White

WASHINGTON, 23—Le document suivant a été publié cette après-midi de la part du président Cleveland :

"Au peuple des Etats-Unis.—Il incombe aujourd'hui, au président des Etats-Unis, le pénible devoir d'annoncer la mort arrivée de bonne heure ce matin à sa résidence en cette ville de Morrison R. White, juge en chef des Etats-Unis, charge élevée que le défunt a exercée depuis le 6 mars 1874 avec honneur pour lui même et profit pour le pays. En témoignage de respect à la mémoire de l'honorable défunt, il est ordonné que les bureaux officiels soient fermés le jour des funérailles et soient ornés de deuil pendant trente jours et que le drapeau national soit mis en berne sur les bureaux publics et sur tous les navires américains dans le port le jour des funérailles.—Par le président.—T. F. Bayard, secrétaire d'Etat."

Capture importante

SAN FRANCISCO, 23—Hier, trois chasseurs de l'endroit, Gust. Anderson, John Fox et Dickinson battaient la plaine en quête de gibier, lorsqu'ils aperçurent deux masses se mouvant derrière un quartier de roc. Croyant avoir affaire à des jaguars, Anderson fit feu. L'une des formes disparut, mais comme l'autre continuait à se mouvoir, Anderson tira un second coup de feu.

A ce moment, un homme se dressa derrière le rocher qui semblait cacher le gibier, et levant les deux bras, se mit à crier : "Je me rends." S'étant approches de lui, les chasseurs reconnurent un jeune homme du nom de John Arnold, qui s'était échappé du penitencier en compagnie de Frank Berlinger. Ce dernier, qui s'était aussi caché derrière les rocs, avait été frappé d'une balle en plein front au premier coup de feu d'Anderson.

Congé

LONDRES 23—Le colonel King Harman, sous secrétaire au Parlement pour l'Irlande, est indisposé et a obtenu un permis d'absence pendant 6 semaines.

EUROPE

Inondations en Russie

ODESSA 23—On constate en Russie, plusieurs grandes inondations depuis que le Dniepr et le Dniesters ont débordé. De nombreux villages présentent aujourd'hui l'aspect de la désolation la plus grande. Aucune voie n'est propice à la circulation.

Maladie de l'empereur

BERLIN 23—La maladie du larynx de l'empereur semble donner un répit au patient ; ce qui fait espérer que ce mal peut être guéri. L'empereur a passé une bonne nuit. Aujourd'hui il s'est promené dans un verger.

Suffrage des femmes

LONDRES 23—Le bill accordant le droit de vote aux femmes a subi sa première lecture aujourd'hui dans la chambre des lords.

Ferdinand de Bulgarie

SOFIA 23—Le prince Ferdinand accompagné de sa mère sont partis pour Ebenthel aujourd'hui. Une foule immense s'est réunie à la gare du chemin de fer ; le prince Ferdinand a été l'objet d'une grande ovation.

Parlement anglais

LONDRES, 23—Il y a eu hier, une longue discussion, à la Chambre des Communes, sur la motion qu'Healy a présentée et qui tend à exclure l'Irlande de la mise en opération d'une mesure au sujet du bill sur "l'evidence criminelle." La chambre a demandé la seconde lecture au sujet du bill en question, et l'adoption de la mesure a été refusée par 231 voix contre 92.

Orangistes

DUBLIN, 23- Les orangistes de la division sud de Tyrone s'agitent beaucoup contre M. T. W. Russell, libéral, unioniste, parce que ce dernier a donné son appui au bill des arrérages de rentes de M. Parnell.

Troupes russes

VIENNE, 23—Le gouvernement a reçu de la Russie une note niant que des troupes russes soient concentrées dans la Crimee.

La France et l'Italie

ROME, 23—L'organe militaire italien, le *Esercito*, prétend que la France, il y a quelques semaines, était sur le point d'opérer un coup de main sur la Spezia, avec une flotte puissante et un corps expeditionnaire imposant. Le plan, ajoute le *Esercito*, était complètement préparé au ministère de la marine à Paris et la flotte était presque prête. La déclaration de guerre n'aurait précédé que de quelques heures la descente dans ce port. Le gouvernement italien eut connaissance, cependant, du coup terrible que la France se proposait de porter à l'Italie et s'empressa de fortifier la Spezia et Gênes pour défendre ces deux places aussi bien que possible. Pendant quelque temps le cabinet italien a été sous le coup de très vives appréhensions. Cette révélation a causé une certaine sensation, quoique les personnes au jugement calme n'y ajoutent que peu de foi.

Valeurs de chemin de fer

NEW-YORK 23—Les valeurs des chemins de fer sont peu actives ; mais elles sont fermes.

Déficit ou détournement de fonds

WILLIMANTIC, Conn., 23—Un déficit ou un détournement de fonds au montant de $15,000 a été découvert dans les comptes de la banque d'épargne de Willimantic. H. F. Royce, le trésorier qui s'était engagé dans des spéculations est supposé avoir usé de l'argent de la banque sans le consentement des directeurs.

Coup de poing

NEW YORK 23—Jack Farrell, le fameux pugiliste, a été frappé sur l'œil gauche par un étranger avec qui il était en querelle Il est probable que la victime perdra l'œil

Coupe en prix

LONDRES, 23—La reine a fait le don d'une coupe d'une valeur de 100 louis pour être gagnée dans un concours de réglattes sur la Ryde.

Bienvenue

ROME, 23—Le comte Pasi, premier aide-de-camp du roi Humbert est allé à Florence pour souhaiter la bienvenue au nom de la famille royale d'Italie, à la reine Victoria, qui est en route pour cette ville.

Le général Boulanger

PARIS, 23—La *République Française* et le *Journal des Debats* insistent pour que le gouvernement prennent de nouvelles mesures contre le général Boulanger. Le départ du général Boulanger de Clermont-Farrand pour Paris, a été connu de cinq mille personnes qui ont acclamé le général.

PARIS 23—Il se confirme que le comité de protestation nationale a retiré la candidature du général Bélanger aux élections qui doivent avoir lieu prochainement dans les départements des Bouches-du-Rhône, de l'Aisne, de l'Aude et de la Dordogne.

Le comité a publié hier à ce propos une lettre explicative dans laquelle il déclare que, formé en dehors de toute intervention directe ou indirecte du général Boulanger, il ne veut pas fournir l'apparence même d'un prétexte à l'appui de l'acte de forfaiture qu'on s'apprête a accomplir.

La presse ministérielle, en parlant de la décision du comité de protestation nationale, dit que c'est là un acte de recul devant la menace d'un désastre électoral.

Le *Temps* engage le gouvernement à ne pas tenir compte de cette reculade, et à ne pas arrêter les poursuites contre le général Boulanger, puisque, ajoute ce journal, "les faits d'indiscipline qui ont motivé la réunion d'un conseil d'enquête restent constants."

Le *Paris* (journal indépendant) dit que le retrait de la candidature du général Boulanger dans les divers départements où elle avait été posée, rend inutile l'enquête projetée. Le *Paris* ajoute : "Avec la majorité de l'opinion publique nous respectons le sentiment patriotique des braves gens qui ne veulent pas priver l'armée d'une épée utile."

PARIS, 23—La commission chargée de faire une enquête au sujet de la conduite du général Boulanger se compose des généraux Ferrier et Brissonet, membres du conseil de guerre, du général Gressot, commandant du 1er corps de cavalerie, et du général Franckessin, commandant du 10e corps.

La commission a été constituée d'une manière régulière aujourd'hui.

Le général Boulanger est arrivé ce soir. Cinq cents personnes environ s'étaient rendues à la gare pour le saluer à son arrivee.

Le général Boulanger, que sa fille accompagnait, s'est rendu en arrivant à l'hôtel du Louvre. Il a été acclamé par la foule sur son passage.

Parlement belge

BRUXELLES. 23—Un bill a été présenté au parlement belge pour établir une poursuite en justice contre ceux qui calomnient ou publient des libelles contre les familles du souverain ou d'autres principaux chefs d'Etat à l'étranger.

Le nouveau prince héritier

BERLIN, 23—Le décret autorisant le prince héritier Guillaume à représenter l'empereur dans la dépêche des affaires officielles, lorsque l'empereur sera incapable d'agir, sera bientôt promulgué dans l'empire.

Le cabinet et l'empereur

BERLIN, 23—Les ministres prussiens sont allés au château de Carlottenburg où a eu lieu en même temps la première assemblée réguliere du cabinet avec l'empereur qui y présida. Les ministres prêtèrent le serment d'allégeance au roi de Prusse.

Le pape et Frédéric III

BERLIN 23—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie la lettre autographe du pape à l'adresse de l'empereur Frédéric. Le pape exprime son profond regret de la mort de l'empereur Guillaume et felicite l'empereur Frédéric de son heureuse accession au trône d'Allemagne. Le pape a confiance qu'il recevra du nouvel empereur les mêmes marques d'amitié qu'avec l'empereur Guillaume. En terminant, le pape dit : "Puisse votre santé se restaurer et que votre vie se prolonge longtemps pour le bonheur de votre peuple. Nous prions le Très Haut de nous accorder ce bienfait et nous espérons que dans sa bonté Dieu nous unira avec Votre Majesté dans des liens indissolubles d'amitié."

COURRIER DE MONTREAL

—Le niveau du fleuve s'élève depuis quelques jours.

—Edward Power a été condamné à 21 mois de prison pour vol d'un revolver.

—On annonce la mort de M. Hugh Gavin, ancien employé sur le canal Lachine.

—Le bref de *capias* lancé dans la cause de Logan vs Black a été annulé hier par le juge Mathieu.

—Les échevins ont été invités à un *At Home* que donne Son Honneur le maire Abbott, mardi 3 avril prochain.

—Le Grand Tronc accorde maintenant des billets de passage à prix réduits, les jours de marché sur les trains suburbains.

—M. Alfred Perry a pris une action en dommages de $10,000 contre M. D. Monroe, agent d'assurance de Cornwall, pour diffamation.

—Les trains du chemin de fer Montréal et Sorel circulent régulièrement maintenant. Le train régulier est arrivé hier, à Montréal, à l'heure ordinaire, la voie est ouverte.

—Hier, en cour de Circuit, le juge Gill a condamné M. Macdonald, entrepreneur du Grand Tronc, à payer les gages dûs aux ouvriers des sous-entrepreneurs Ruelle et Pelletier sur la section de Lachine à Dorval.

—Le juge Tellier a rendu jugement dans la cause de la cité vs J. L. Cassidy. Le défendeur est condamné à payer à la corporation $2,736 de cotisations dues sur ses propriétés dans le quartier Sainte Anne.

—L'autre nuit, une epicerie, au coin de la ruelle Berri et de la rue Saint Hubert, a été pillée par un voleur. De grandes quantités de boissons ont été volées. Le détective Murphy a arrêté un nommé W. F. McDanough, qui a avoué être l'auteur de ce vol.

—Dans la cause de MM. H. de Salaberry et C. de Salaberry, notaires, contre M. Samuel Bell, ce dernier a été condamné en cour Supérieure à $25 de dommages et les frais pour avoir illégalement enlevé leurs enseignes à la porte de leur bureau, rue Saint Jacques.

—La cause de Bean contre l'ancienne corporation de Saint-Gabriel a été renvoyée avec dépens, par l'honorable juge Tellier. Bean poursuivait en dommages, parce que des personnes étrangères étaient allées faire du tapage dans sa maison et qu'il prétendait que la police ne l'avait pas protégé, comme il le lui avait demandé.

—Hier, en cour de Pratique, le juge Mathieu a rendu sa décision sur la requête de M. D. Z. Bessette, failli, demandant d'être autorisé à vendre ses propriétés à sa femme pour $300, a condition que celle-ci paie des créanciers privilégies. La cour a accordé la requête du failli et lui permet de produire sa contestation de la requête de M. Faure, dans un délai de six jours, à condition qu'il fournisse un cautionnement pour les frais jusqu'à concurrence de $100.

—La cause de Legris contre le Pacifique est une action pénale intentée par le demandeur contre la compagnie du Pacifique exigeant d'elle une amende de $100 par jour jusqu'à concurrence de la somme de $12,000 pour avoir négligé de déposer certain plan d'expropriation de terrain dans le bureau des terres de la Couronne. La défenderesse a plaidé par une exception à la forme. Hier ce plaidoyer a été débouté avec dépens par le juge Wurtele.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1715 rue Notre-Dame. Montréal.

MONTREAL. 23 Mars 1888.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende semi-annuel. Pour cent.	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
BANQUES				
Banque de Montréal	$200	7	219¾	219
Banque Ontario	100	3½	123	121
Banque du Peuple	50	3	107	101¾
Banque Molson	50	4	112	138
Banque de Toronto	100	6	201	200
Banq. Jacques-Cartier	25	3	82½	75
Banque des Marchands	100	3½	132½	131½
Banque de Québec	100	3½	115	109
Banque Nationale	100	2	50¼	41
Banq. des Tow. de l'Est	50	3½	119	112
Banque Union	60	3	98	90
Canadian B'k of Com.	50	3½	116¾	116½
Federal Bank	100	3	70	58
Imperial Bank	100	4		
Dominion Bank	50	5	222	220
Banque d'Hamilton	100	4		
Banque Standard	50	3½		
Banque Hochelaga	100	3	95	92½
Banque Ville-Marie	100	3½		96
DIVERS				
Intercol'nial Coal Co.	100	2-3 m.	38	30
Montreal Tel. Co.	40		94¾	94¼
Dominion Tel. Co.	100	2-3 m.		
Rich. & Ont. Nav. Co.	100	3	49¾	49¼
Montreal Street R'y Co	50	5	227	220
Montreal Gas Co	40	6	216	216
Canada Cotton Co.	100	1¼-3m	60	45
Montreal Cotton Co.	100	2-3 m.	98	88
Dundas Cotton Co.	100			
Hochelaga Cotton Co.	100	2¼-3m	135	132½
Stormont Cotton Co.	100			
Merchants Manf'g Co.	100		78	75
Royal Can. Ins.	25	3		
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3		
Canada Shipping Co.	100			
Canada Paper Co	100	5		132½
Guarantee Co	100			
Burland Lith. Co	100			
Dom. Cattle Co	100			
Qu'Appelle Farm Co.	50			
Can. N. W. Land Co.	£5		60	51
Bell Telephone Co.	$100	2-3 m.		
Accident Ins. Co	100			
Canadian Pacific R'y	100	1½	59	58¾
St. Paul, Minn. & Man.	100	2½-3m		
Ontario & Quebec R'y	100			
Paton Manf'g Co.	100			
Montreal 4 p. c. Stock				
Montreal 6 p. c. Stock				
Canada Cotton bonds			103	
Montreal Cotton bonds				
Dundas Cotton bonds				
Champ. & St. L. bonds				
Canada Central bonds				112
Can. Pac. land bonds				100
Inter. Coal bonds				
Harbor 6½ p. c. bonds				
" 6 p. c. bonds				
" 5 p. c. bonds				

AVANT-MIDI

215 parts.	Banque de Montréal	à	220
25 "	do	à	219½
100 "	do	à	219¾
2 parts.	Banque de Commerce	à	117¾
102 "	do	à	116¾
75 "	do	à	116
8 parts.	Banque des Marchands	à	131½
100 "	North West Land Co.	à	54
25 "	Montreal Telegraph Co.	à	94¾
25 "	Cie Nav. Richelieu et Ontario.	à	50½
50 "	do do	à	50¼
275 "	do do	à	50
100 "	Ch. de fer Pac. Canadien	à	74¾
200 "	do do	à	68¾
100 "	do do	à	59

APRES-MIDI

25 parts.	Banque de Montréal	à	219½
1 "	do	à	220
70 "	Banque de Commerce	à	116¾
25 "	Montreal Telegraph Co.	à	94¼
75 "	Montreal Gas Co.	à	216
25 parts	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	49¾
50 "	do do	à	49¼
Montreal Corporation Bonds		$1,000 a	99½

REVUE DE LA SEMAINE

Le commerce de cette semaine sans avoir été très satisfaisant semble avoir repris un peu plus d'activité. A l'approche du printemps on remarque toujours une reprise d'affaires.

Nouveautés

On a déjà commencé à faire les commandes pour les importations des marchandises du printemps. On semble plus encouragé à prendre la nouvelle saison commerciale, l'hiver ayant été moins favorable qu'on ne s'y attendait.

Le commerce de nouveautés durant cette semaine a été toutefois tranquille. Les affaires dans ce genre ont pour ainsi dire été bornées à la préparation des placements des maisons en gros dans les campagnes au moyen des commis voyageurs. Les fonds de nouveautés sont encore considérables dans les magasins. Les lainages en particulier, ne sont pas encore tous écoulés.

Fer et ferronnerie

Peu de changement a eu lieu dans le commerce du fer et des ferronneries, mais les transactions ont été faites avec sûreté. Les perspectives sont bien encourageantes pour une augmentation de ce trafic aussitôt que la navigation sera ouverte. De fortes commandes sont entre les mains des manufacturiers à des prix relativement faibles. Le fer en gueuse peut être coté à $17.50 et $18.50. Le fer poli a moins de vogue ; mais sa valeur est ferme.

Sucres, sirop, mélasses

Le marché au sucre raffiné a été tranquille avec des prix non modifiés. Les sucres jaunes cependant, ont eu une tendance plus facile à l'écoulement ; mais les cotes n'ont point changé étant à 5¾c et à 6¾c suivant la qualité. Le sucre granulé est resté à 7¼c.

Le sirop a continué à se vendre avec fermeté et sans changement notable dans les prix.

Les mélasses de Barbades ont été en bonne demande à des prix s'élevant dans quelque cas à 42c et plus.

Fruits

Les fruits secs de toutes sortes ont eu peu de vogue. Les raisins de Valence seuls ont été en bonne demande avec des prix fermes. Les figues, amendes et noix sont restés aux mêmes cotes. Dans le trafic des fruits verts, la demande a été meilleure. Les oranges sont devenues plus chères.

Conserves alimentaires

Le trafic des conserves alimentaires a été plus considérable, La demande a été forte, principalement pour les tomates. Les pêches ont été aussi beaucoup recherchées à des prix plus élevés, tels que $2.40 et $2.50 la douzaine. Les fraises sont très rares maintenant et se vendent de $2.25 à $2.40 par douzaine de boites. Les viandes fumées sont fermes et aux mêmes cotes qu'auparavant. Le poisson fume a eu cependant un mouvement de ralentissement. Les homards et les saumons sont en plus petites demandes.

Les cotes de cette semaine sont en somme peu changées.

Provisions

Les lards américains sont cotés en moyenne à $7.50 et $8.

Les jambons sont recherchés avec un prix moyen de 12c et 12½c la livre.

Les lards en carcasse n'ont représenté cette semaine qu'un petit montant d'affaires. La cote est de $7.50 à $7.75 par 100lbs.

Œufs

Il y en a beaucoup en offre et comme de juste le marché tend à faiblir. Nous cotons les œufs extra frais au détail 18 et 20c, au gros 16 et 17c. Les œufs aux Etats-Unis réalisent 15½ à 16c au gros.

Beurre

Les transactions en beurres sont d'une nature presque exclusivement locales. Les bonnes marques en beurres font plein prix pendant que les marques inférieures sont à prix absolument irréguliers. Nous maintenons notre cote pour aujourd'hui.

Fromage

La cote du marché de Montréal n'a pas varié et il est assez peu probable qu'elle varie d'ici à la nouvelle saison, si ce n'est à la hausse.

A Liverpool, le fromage vaut de 56c à 59 cts.

Un avis de Londres en date du 10 donne l'information suivante : "la demande de fromage d'Amérique est inactive et les prix sont quelque peu irréguliers. A ce moment, on constate que les vendeurs cherchent à pousser leur articles et l'on ne peut guère coter les marques fines à plus de 58c, il y a quelques exceptions pour les marques extra fines à 60c."

Epiceries

Le commerce des épiceries est comparativement calme. Mais les prix sont toujours fermes.

Grains et farines

Les grains seront bientôt en demande. Les prix sont à peu près à la même cote ainsi que pour la farine.

MARCHÉ D'OTTAWA

Farine No 1, par baril	$4 25 à 4 50
Farine forte de boulangers	4 25 à 4 60
Farine extra	5 00 à 5 50
Farine de sarasin	3 50 à 3 75
Farine d'avoine	5 50 à 5 85
Farine de blé-d'inde	3 00 à 3 50
GRAINS	
Blé, le minot	0 00 à 0 00
Avoine	0 43 à 0 45
Blé-d'inde	0 00 à 0 03
Pois	0 50 à 0 60
Fèves	1 00 à 1 25
Sarasin	0 65 à 0 70
Orge	0 00 à 0 00
Seigle	0 00 à 0 00
LEGUMES	
Patates, la poche	0 90 à 0 95
Navets, le sac	0 35 à 0 40
Betteraves	0 20 à 0 30
Choux, la pièce	0 15 à 0 20
Pommes, le sac	0 90 à 1 00
VOLAILLES	
Poulets, le couple	0 60 à 0
Poules, la pièce	0 25 à 0 30
Canards	0 60 à 0 75
Dindes, la pièce	0 90 à 1 50
Oies	0 50 à 0 70
VIANDES	
Bœuf, les 100 livres	4 55 à 6 50
Lard	7 50 à 7 75
Veau, au quartier	0 05 à 0 00
Mouton do	0 06 à 0 08
Vache à lait	30 00 à 28 00
DIVERS	
Œufs	0 21 à 0 30
Beurre, en pain	0 23 à 0 25
do en sceau	0 19 à 0 23
Fromage	0 12 à 0 15
Suif brut, la livre	0 04 à 0 05
Suif fondu	0 07 à 0 08
Saindoux	0 10 à 0 13
Sucre d'érable	0 10 à 0 12
Miel, la livre	0 12 à 0 13
Sirop d'érable, le gallon	0 00 à 0 00
Foin, la tonne	9 00 à 11 00
Paille	5 00 à 6 00

DAMES NOS PILULES RÉGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2 00. Toute correspondance est confidentielle. Adresser : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P. Boîte 576, Toronto, Ont. 24-1-88-89

Chemin de fer Intercolonial

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande-Bretagne, et route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap-Breton et Terreneuve.

Des nouveaux et élégants chars palais gréés de buffet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le continent européen, en partant de Montréal par le train du soir le jeudi, peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax des élévateurs de première classe, des maisons d'entrepôt et toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à

E. KING, agent de billets,
27, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 édifice Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER,
Surintendant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 22 Nov. 1887. } 1a

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

Arrivée et départ des malles.

MALLES	Fermeture A M	Fermeture P M	Fermeture F M	Arrivée A M	Arrivée P M	Arrivée P M
Ouest—Toronto, Hamilton, etc	10 30	....	9 30	8 00	....	6 30
Ouest—Belleville, Brockville, etc	7 00	....	7 00	9 30	....	....
	10 30	....	7 00	9 30	....	6 30
Ouest—Manitoba et T. du N. Ouest	....	....	9 30	8 00	....	....
Ouest—Toronto, Peterboro, etc	10 30	....	9 30	8 00	....	....
Est—Montréal, etc	3 30	3 30	7 00	8 00 / 9 30	1 30	....
Est—Prov. Maritimes	....	3 30	....	....	1 20	....
Est—Cornwall, Morrisburg, Lancaster, etc	....	2 00	7 00	9 30	....	6 30
Est—Québec, Trois-Rivières, etc	7 00	3 30	....	9 30	1 20	....
E.-Unis, via Gdgensburg	....	2 00	7 00	9 30	....	....
Ouest, Etats-Unis	9 00	....	7 00	9 30	....	....
New-York, m. directe	....	2 00	3 30	....	....	2 40
do do	....	....	7 00	11 15	....	....
Boston	....	3 30	....	8 00	....	....
Prescott	....	2 00	7 00	9 30	....	2 40
Ch. de fer St-L. et Ottawa, North Gower, Merrickville, etc	....	2 00	....	....	....	4 30
Kars, Kemmore	....	....	11 00	....	....	....
Merrickville, Russell, etc	....	2 00	11 00	....	....	....
Ch. de fer Pac.—Pembroke, Arnprior, etc	....	2 30	9 30	8 00	....	2 20
Ashton, Huntly, Carp, etc	9 00	....	9 30	....	....	6 20
Bristol, Clarendon, etc	9 00	....	9 30	....	....	6 20
Smiths Falls	10 30	....	7 00	9 30	....	6 30
Mattawa, etc	9 30	....	....	8 00	....	2 20
Ch. de fer Pac.—Appleton, Ashton, Bristol, etc	....	3 30	....	11 45	....	....
Ch. de fer Can. Atl.—Alexandrie, Athol, Lochaber, Eastman Springs, etc	7 00	....	3 30	8 00	1 20	....
Par d.l.gence—Bell's Corners, Richmond, Fallowfield, etc	....	2 00	....	....	11 00	....
		A M				
Hull	6 00	10 00	4 45	8 00	2 00	6 00
Aylmer, Eardley, etc	10 00	....	4 45	8 00	2 00	....
Quyon, Téteauville	....	....	4 45	8 00	....	....
Gatineau, 1. les jours, à Rivet, Desert	6 00	....	....	....	....	00
Billings Bridge	10 00	....	....	10 30	....	....
Cummings et Herdmans bridges	10 30	....	....	1 00	....	....
Rideau-terrille, etc	10 00	....	....	11 00	....	....
Orleans et Rouillard	10 00	....	....	10 00	....	....
Arcadville	9 30	....	....	10 00	....	....
Merivale—lundi, mercredi et vendredi	....	....	3 30	....	....	3 30
Malles Anglaises—via N. Y., lundi et jeudi	....	....	6 30	....	....	....
Via Halifax, jeudi	....	....	3 00	....	....	....
do sur supplém	....	....	4 10	....	....	....

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises à la poste 10 minutes avant la cloture des malles précédentes.

Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 a. m.

Mandats sur la poste et la banque d'Epargnes, de 9 a. m. à 4 p. m.

J. A. GOUIN, Maître de Poste.

Bureau de Poste d'Ottawa, Novembre 1887.

CHENIN DE FER

"CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

ENTRE

Montreal et Ottawa

ET

OTTAWA A BOSTON ET NEW-YORK, ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD

Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit :

TRAIN EPPRESS DE MONTREAL

8.00 A.M. TRAIN EXPRESS se raccordant à Coteau pour l'Ouest et à Montreal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant là à 11.30 a. m.

4.50 P.M. TRAIN RAPIDE avec salle à dîner, arrivant à Montreal à 8.20 p. m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.

Les convois arriveront à 12.30 p. m. et 8.10 p. m. de l'Est, se raccordant à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a. m. et 4.35 p. m. se raccordant avec les trains Express de Montréal.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK VIA ROUSE'S POINT

1.20 P.M. Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point à 5.40 p. m. et se raccordant à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le sud, arrivant à Boston à 7.59 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.

Des chars dortoirs Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston.